

## Lessard-le-National – entreprise(20.04.2016)

### À l'écurie, Alice fait cavalier seul

Alice Allard, très épanouie, est installée à Lessard-le-National depuis juin 2014. Photo JSL  
Geoffrey FLEURY



**Cela va faire bientôt deux ans qu’Alice Allard a fondé son centre équestre à Lessard-le-National. Elle gère le site de quatre hectares, quasiment seule, entre pension pour les équidés et les 108 licenciés de son école.**

Depuis l’époque où elle était petite fille et une balade à cheval en Camargue, Alice Allard n’a plus jamais quitté le monde équestre. « Quelque part, c’était un rêve de fonder mon propre centre », explique-t-elle. Il s’est réalisé en juin 2014. À l’époque, cette Auxerroise, vivant en Côte-d’Or, cherche à monter son affaire. Après d’intenses recherches sur internet, elle trouve son bonheur à Lessard-le-National et décide de reprendre une écurie fondée en 1984. « Avec mon mari, nous avons racheté le fonds de commerce, les murs et quelques chevaux. Nous avons eu aussi la chance de tomber sur une clientèle très sympathique. » Si l’époux, salarié dans le secteur bancaire, met parfois la main à la pâte, c’est cette trentenaire, maman d’un enfant de 18 mois, qui s’occupe de tout, tous les jours, de 8 h à 20h30.

#### **« Atteindre la barre des 150 licenciés au maximum »**

Alice gère également une partie pension pour une vingtaine de poneys et chevaux (dont sept de propriétaires), ainsi qu’une école, qui accueille 108 licenciés âgés de 4 à 16 ans. La monitrice diplômée ne s’interdit pas de grandir, mais elle souhaite tout de même conserver l’âme d’un club familial : « Je pense qu’arriver à 130, 150 licenciés au maximum serait l’idéal. Mais pas plus », promet-elle.

#### **Bientôt du neuf ?**

Si Alice et son époux ont rénové le manège à leur arrivée, ils souhaitent encore apporter du neuf au site. « On désire surtout agrandir la carrière (NDLR : lieu de plein air destiné au saut d’obstacles et au dressage) et refaire le sol. » Dès septembre, la jeune femme va accueillir un apprenti et ne s’interdit pas de recruter un moniteur diplômé (brevet professionnel de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport spécialité animation sociale) dans un futur proche.

Geoffrey Fleury